

suite de MARIE CAVE

Mon père se rendit ensuite chez le pharmacien pour récupérer son neveu, mais le commerçant s'y opposa, prétextant que la gestapo lui l'avait confié. Nous apprîmes quelques heures plus tard, qu'il avait lui aussi été emmené. »

Ce 10 mai à St-Chamond, rapporte un article historique récent de « Forez Loire », une quarantaine de personnes furent arrêtées. 17 seront déportées. Dont les quatre de la famille Cave. Claude (63 ans) et Paul (16) feront partie du convoi du 4 juin 1944 qui les acheminera de Compiègne au camp de Neuengamme où ils arriveront le 7. Claudine (54 ans) et Marie (24 ans) seront du convoi du 8 juin pour Ravensbrück, le seul camp de concentration réservé aux femmes.

Les conditions de vie insoutenables eurent raison du père, de la mère et de la fille. Seul le garçon put s'en sortir. Le premier, Claude, décéda dans les bras de son fils, le 15 novembre 44, suivi le 18 décembre par son épouse. Leur fille tint jusqu'au 20 avril 1945, alors que le camp allait être libéré début mai.

A son retour, Paul a sans doute raconté à sa famille ce que fut cette déportation. Nelly Gorce, 33 ans, mère de deux jeunes enfants, a été déportée, elle

aussi à Ravensbrück. Dans un livre témoignage, « Journal de Ravensbrück » (Actes Sud, 1995), elle raconte la vie au camp. Elle y trouve Claudine Cave (qu'elle appelle Michou) et sa fille Marie. Un jour, au camp, comme « zimmerdienst », c'est-à-dire au « service du ménage », elle pénètre dans un couloir et demande : « Y-a-t-il quelqu'un de la Loire ? »

NOUS SOMMES DE ST-CHAMOND

« Une femme squelettique, au visage empreint de bonté me répond : Ma fille et moi sommes de Saint-Chamond. Emue, je m'empresse, embrasse la malheureuse. Nous sommes voisins ! Nos visages rayonnent et nous parlons, parlons. Toutes deux sont arrêtées depuis fin juin par le trop fameux milicien Freddy. Marie seule s'occupait de Résistance, elle a été dénoncée, et le traître français, non content d'arrêter la jeune fille, emmenait le père, la mère et le jeune fils, Paul âgé de dix-sept ans, après avoir pillé l'appartement et le commerce.

Marie arrive, c'est une ravissante blonde de vingt ans. J'ai rarement connu un visage plus franc que le sien, une calme douceur composait une partie de son charme, un regard brun et enfantin

suite et fin p. 3**PAUL CAVE****Déporté, mais sauvé par la Croix Rouge suédoise**

D'après Gérard Aventurier, « Des arrestations tragiques à Feurs et Chazelles/Lyon », in Cahiers de Village de Forez n° 111, 2012.

Dans cet article récent, l'auteur parle aussi de Paul CAVE. Il rappelle que les nazis, voyant en avril 1945, les américains s'approcher du camp de Neuengamme pour le libérer, avaient forcé des milliers de déportés à rejoindre à pied (80 km) le port de Lübeck. Ils réquisitionnèrent des navires marchands pour les emmener au fur et à mesure au large dans deux cargos, le Tielbeck et le Cap Arcona. « Le 3 mai, les navires sont attaqués par erreur par des bombardiers anglais. Le Tielbeck est coulé, une cinquantaine seulement échappe à la mort... Le Cap Arcona brûle et chavire pendant l'attaque, 350 déportés environ échappent à la mort... Paul Cave a été sauvé auparavant par la Croix-Rouge suédoise d'un des cargos-pontons auxquels sont amarrés les flancs des deux navires. Son jeune âge, dix-sept ans, a favorisé cette démarche. »

En faisant « neuengamme - lübeck » sur internet, on trouve le site de l'amicale de Neuengamme où sont relatés avec plus de précision ces événements.

SAINT-CHAMOND**Plaque apposée sur la maison des CAVE**

"Le 10 mai 1944

Dans cette maison

Centre de Résistance

Furent arrêtés par la Milice et la Gestapo et déportés en Allemagne

CAVE Claude Mort à Neuengamme

1881-1944

CAVE Claudia Morte à Ravensbrück

1923-1945

CAVE Paul Déporté à Neuengamme

PASSANT N'OUBLIE PAS

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE**Sur le Monument aux Morts 39-45****DEPORTES**

CAVE Claude

SERVANTON Claudia, épouse Cave

CAVE Marie

BIOGRAPHIE DE MARIE CAVE

D'après l'ouvrage de Nathalie Forissier, « La déportation dans la Loire », (Université de Saint-Etienne)

Marie Cave est née le 20 février 1923. Fille aînée d'une famille commerçante de Saint-Chamond, elle est scolarisée à l'école des jeunes filles de cette ville. Ensuite elle s'inscrit au lycée Honoré d'Urfé à Saint-Étienne où elle passe le baccalauréat.

C'est à cette époque, dès 1940, qu'elle s'engage dans la Résistance. Ses premières activités sont la diffusion de feuillets clandestins : Vérité, Petites Ailes, Combat, Franc-Tireur.

Toute la famille Cave participant à ces actes courageux, la maison familiale devient un lieu de rendez-vous et d'asile pour la Résistance. En 1942, Marie rejoint la formation "93" (=un journal de la résistance de la Loire) et assure dès décembre 1942 la diffusion du journal clandestin "Défense de la France".

En octobre 1943, elle intègre le réseau de renseignements "Alibi" chargé de

fournir des renseignements d'ordre militaire, ferroviaire, industriel, économique et politique sur la région regroupant le département de la Loire et les départements limitrophes.

Le 10 mai 1944, la Milice l'arrête avec ses parents et son frère à Saint-Chamond. Considérée comme "terroriste dangereuse", elle est internée à Compiègne puis Romainville.

Le 9 juin 1944, elle est déportée avec sa mère Claudia à Ravensbrück. Son père Claude et son frère Paul âgé de 16 ans sont déportés à Neuengamme.

Affectée au block 41, elle décède quelques mois après son arrivée, en avril 1945. Ses parents moururent avant elle à la fin de l'année 1944. Seul son frère Paul renaquit vivant de déportation. »

Un blog des Archives municipales de Saint Chamond précise que le magasin de torréfaction était le dépôt de « Défense de la France ». Aux dix-mille exemplaires diffusés jusqu'en mai 1944, viennent s'ajouter quelques 1500 fausses cartes d'identité, certificats de travail et autres pièces officielles.